

TRIMESTRIEL N°49 / 1^{er} trimestre 2019

Le numéro 2,50 €

Expéditeur : Paul Lefin UCW / Rue Surlet, 20 4020 LIEGE
BUREAU DE DEPOT LIEGE X / N°agr. P601169



PB-PP
BELGIE(N) - BELGIQUE

COCORICO

Magazine
Du bilinguisme wallon



Théâtre Formation pour ados
Vierves-s-Viroin 2019

Cocorico Magazine

**Le journal du
bilinguisme wallon**

Editeur responsable :

Paul LEFIN

☎04/3426997

Rue Surllet, 20
4020 Liège

Trimestriel tiré à 4000 ex.

Avec l'aide de la Fédération
Wallonie-Bruxelles et de la
Région Wallonne.

Avec le soutien du Conseil des
langues régionales endogènes

Numéro d'entreprise :

478.033.816

Siège Social et Rédaction :

Rue Surllet, 20
4020 LIEGE

☎04/342.69.97

E-mail : ucw@skynet.be

URL: www.ucwallon.be

Comité de rédaction :

Monique TIERELIERS
Sabine STASSE
Joseph BODSON
Michel HALLET
Bernard LOUIS

Imprimerie AZ PRINT :

6, rue de l'Informatique
4460 Grâce-Hollogne
Tél. 04/364.00.30

ABONNEMENTS

4 numéros par an : 10 €

BE90- 0012-7404-0032

de

UCW éditions

Edito

Des comédiens...

Une scène, vous, moi.... Stressés,
à l'aise ou pas dans notre corps,
angoisse du trou de mémoire....

Ah! Il est donc question de théâtre?

Et si nous choissions de le
redécouvrir, de le réinventer, d'emprunter les mille
sentiers de vos

sensations, émotions, joies... Et de nous le réapproprier,
avec nos moyens, modestement, tout simplement!

Avec vous, hommes, femmes, ados et même enfants!
Il n'y a pas d'âge pour les belles découvertes.

Je suis persuadée que chacun de vous a, un jour, eu sa
"petite idée sur...", son "petit mot à dire à propos de...",

Donc vous n'êtes pas indifférents!

Mieux! Cela vous touche !

Mais vous pensez peut-être aussi: "A quoi bon !"...

"Tout a déjà été fait!", "on a déjà tout dit, écrit tout ça!"!

Vraiment ?

En êtes vous certains(nes) ?

N'auriez-vous pas envie vous aussi d'apporter votre
petit grain de sel? Nous espérons un vent frais....Mais
qui va l'apporter si vous ne soufflez pas ?

Il faut gonfler la voile pour avancer...

Et nous avons besoin de vous.

Et si vous nous rejoigniez bientôt, autour de la table,
pour discuter de "tout ça" ?

Affaire à suivre... Prochain acte ce samedi 27 avril
2019 à Champion.....

Réservez vos places (gratuites) pour un partage
convivial et chaleureux....

Nous vous attendons!

Patricia Poleyn

Déléguée aux formations.



Soutien du Ministère de la Communauté française, en particulier celui de la Direction
générale de la Culture – Service général des Arts de la Scène – Service Théâtre

UN AUTEUR ... UNE VOIX

RÈGLEMENT DU CONCOURS

Article 1

Ce concours récompensera l'auteur d'un texte inédit et un(e) interprète. Le prix de l'un n'entraînant pas nécessairement le prix de l'autre.

Le texte devra être rédigé dans une des langues régionales endogènes de la Fédération Wallonie-Bruxelles (wallon, picard, lorrain, champenois).

La forme est libre mais **le thème de cette année sera la différence**. Différence de points de vue, différence de nationalités, richesse de la différence, problèmes liés à la différence ... Nous sommes tous différents. Nous n'avons pas la même couleur de peau, de cheveux... Nous sommes grands, petits... nous sommes vegan ou amateurs de viande... Nous aimons la littérature, le cinéma ou le sport... Donnez libre cours à votre imagination.

Une dizaine de textes seront sélectionnés. (Le jury a la capacité de modifier ce nombre).

Les auteurs retenus se choisiront chacun(e) un(e) interprète qui viendra défendre leur œuvre lors d'une finale publique qui aura lieu le 1 décembre 2019. La finale sera enregistrée et diffusée dans les émissions "**la size wallonne**", "**Viva Wallonie**" et "**Hainaut-Rachènes**"

Article 2

Chaque auteur ne peut envoyer qu'un seul texte.

Il comportera 20 lignes au moins, mais sa longueur ne devra pas excéder 3.500 caractères.

Le texte sera accompagné de sa traduction en français.

Article 3

Les envois seront reçus jusqu'au 30 juin 2019, le cachet de la poste faisant foi. Les textes seront envoyés en **6 exemplaires** à l'adresse suivante :

Annie RAK, Rue de la paix, 18. 7370. Dour-Elouges

Article 4

Les envois ne porteront aucune mention permettant de reconnaître leur auteur.

Ils seront accompagnés d'une enveloppe fermée contenant le nom, l'âge, l'adresse de l'auteur et portant, comme seule indication le titre de l'œuvre.

Article 5

Les interprètes choisis par les auteurs auront plus de 15 ans.

Article 6

Le concours sera doté de nombreux prix en argent dans les deux catégories (auteur ... voix).

Article 7

Les décisions du jury seront sans appel.

Article 8

Par leur participation au concours, les auteurs acceptent la mise en ondes et la diffusion éventuelle de leur œuvre par la RTBF ainsi que l'utilisation scénique ou la publication de leur texte.

Un concours organisé par Vivacité avec le soutien du Service des langues régionales endogènes de la Fédération Wallonie-Bruxelles et du Crombel.

Concours d'écriture en langues régionales : « Estivades 2021 »

Article 1

Le Concours d'écriture dramatique en langue régionale endogène, dénommé « Estivades 2021 », est organisé par l'Union Culturelle Wallonne.

Article 2

L'œuvre soumise au Concours consistera en une pièce de théâtre écrite, dans sa plus grande partie, dans l'une des langues régionales endogènes pratiquées en Fédération Wallonie-Bruxelles : champenois, francique, lorrain (gaumais), picard, thiois brabançon (bruxellois), wallon. L'insertion de passages écrits dans d'autres langues (français, langues de l'immigration, ...) de même que le mélange de langues régionales endogènes différentes sont autorisés.

Article 3

L'œuvre en question sera originale et inédite. Au moment du dépôt de la candidature, elle n'aura encore bénéficié d'aucun Prix. Les traductions, les adaptations et les réécritures d'œuvres existantes seront irrecevables.

Article 4

Aucun genre n'est exclu : satire, drame, pièce sociale ou poétique, marionnettes, seul en scène, ... La durée de la représentation se situera entre 50 et 80 minutes.

Article 5

L'œuvre soumise au Concours prendra place dans le thème des « Estivades 2021 », en l'occurrence « Bulles ».

Article 6

Il ne sera admis qu'un seul texte par candidat. Les œuvres collectives sont recevables.

Article 7

Le(s) candidat(s) enverra (-ont) son (leur) œuvre par courrier pour le 1er septembre 2019 au plus tard (date de la poste faisant foi) au secrétariat de l'Union Culturelle Wallonne, rue Surllet 20 à 4020 Liège. Les documents envoyés excluront toute information qui en identifierait l'auteur (les auteurs). La brochure de l'œuvre sera accompagnée des coordonnées de l'auteur (des auteurs) dans une enveloppe fermée. Sur celle-ci ainsi que sur la brochure seront indiqués une devise et 5 chiffres.

Article 8

Un Jury, composé de professionnels des arts de la scène, de la diffusion et de l'écriture en langue régionale endogène, sélectionnera le meilleur texte sur base des critères suivants :

- qualités littéraires (originalité du scénario, maîtrise des techniques dramaturgiques, ...) ;
- qualités linguistiques (correction de l'orthographe et de la grammaire, richesse, correction et précision du vocabulaire, quelle que soit la langue utilisée, ...) ;
- modernité du propos ;
- respect des consignes formulées aux articles 2, 3, 4 et 5.

Le Jury, qui travaille collégalement et en toute indépendance, est seul compétent pour désigner le(s) lauréat(s). Ses décisions, élaborées à la majorité simple, seront sans appel. Le Jury peut renoncer à désigner un lauréat dès lors qu'il estime que la qualité des textes proposés est insuffisante.

Article 9

Le meilleur texte sera proclamé fin de l'automne 2019. Il sera récompensé par un Prix d'un montant de 1 000 euros et d'une production lors des « Estivades 2021 ».

Article 10

Le lauréat autorise l'Union Culturelle Wallonne à commander l'adaptation de son texte dans la langue utilisée par la troupe amenée à l'interpréter dans le cadre des « Estivades 2021 ».

Article 11

Tout cas non prévu au présent règlement sera tranché souverainement par le Conseil d'Administration de l'Union Culturelle Wallonne.

Li p'tit mot de Profèsseûr Etike



Li walon èt l'francès, c'est deûs soûrs, come li francès èt l'espagnol, avou l'latin come mame. Poqwè n-a-t-i tant d'difèrinces adon ? C'est quhaskeune a mètou l'latin a s'manîre. Come tos lès lingadjes, li mèsse dèl djowe, c'est l'ci qu'èl djâse, mâgré lès régues èt lès scoles. Insi, par ègzimpe, li francès èst co asteûre so bone vôte po-z-abann'ner l'son **un** po mète **in** a s'plèce (par ègzimpe : un jour). Vola l'òrtografe èco on pô pus mâlâhèye a-z-aprinde âs-èfants !

Rim'nans a nosse walon ? Cwand on Romin d'hève li mot scola, nos-ôtes, lès Walons come lès Francès, n'ètindîs nin a po fini, ca lès Romins aspoÿt so l'o, si bin qui l'a latin a dim'nou nosse « muet ».

Mins lès Francès ont stu pus djinnés qu'nos-ôtes, ca por zèls, **sc** èsteût trop mâlâhèye a dire. Adon, il ont mètou é divant èt lèÿ toumer l's. Et vola on bê mot école qui n'candjerè pus.

Awè, mins nos-ôtes lès Walons, si **sc** èst sins problème, ènn'a in-ôte cwand i-n-a ine consone di pus'divant. Et vochal li fameûse réguè dè treûs consones : **kimint** volez-v' dire ine pitite **scole** sins v's-écroukî ? Et nos tâyes on mâdjiné de mète in-i inte deûs : ine pitite **sicole**.

Et vola, vos polez djouwer avou tos lès mots qu'atakèt avou **sc-**, **st-** ou **sp-**, : li steûle, ine siteûle, spater, djèl sipate

Awè, deûs-i, ça va, mins treûs, c'est trop' èt la, c'est pitite qui va piède in-i après li : ine pitite **sicole**, li p'tite **sicole**.

Mâlâhèye ? Mins nèni, cwand vos l'avez-st-è vosse boke, çoula va tot seû !

Djâzans walon !



LIVRES NOUVEAUX EN WALLON

Une chronique de Joseph Bodson

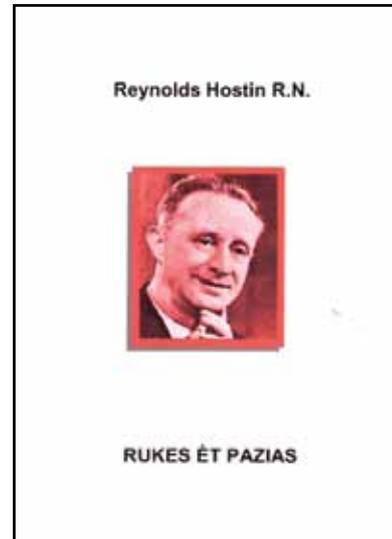
Reynolds Hostin, R.N.,
Rukes èt pazias, éd. Jean
Hamblenne, BP 19 B, 1420
Braine l'Alleud.

Une heureuse initiative, et pour le lecteur, une heureuse découverte... Jean Hamblenne y a d'ailleurs joint une bio-bibliographie qui nous permet de mieux connaître cet auteur injustement oublié.

Reynolds Hostin est né à Libramont en 1911. Menuisier comme son père, puis garnisseur à Ciney, où il enseigna aussi le dessin industriel. Il fut très marqué par sa captivité en Allemagne, qui le rendit amer et pessimiste. Cependant, c'était un homme d'une très grande gentillesse, selon son présentateur.

Sa chanson *Nos-ôtes lès galants* remporta le grand prix de la chanson wallonne à Namur, il écrivit aussi plusieurs pièces de théâtre, et des recueils de poèmes : *Li t'chmin dol crwès* (1960), *Platenéyes di diâle* (1961) *Choveléyes d'astales* (1961), w ainsi qu'un recueil de spots de la région de Ciney, et une Contribution au dictionnaire du parler de Ciney (1975)

Ses textes poétiques font assez souvent songer à ceux de Jean Guillaume, par leur brièveté, leur extrême concision, le choix du vocabulaire, le contexte paysan... Mais on y trouve aussi comme des échos de Franz Dewandelaer, par la profonde pitié que l'on y sent envers les pauvres, les démunis, ceux que la vie a laissés sur le côté, tout seuls avec leur solitude. Mais écoutez-le plutôt :



*Dj'aî ralumè one blame
Tot tûzant
A m'moman.*

*Quand dj'aî stî bin r'chandi
Dj'aî v'lu r'prinde li vî chame,
Mais m'feume priyeûve ossi
En r'waîtant
Noste èfant.*

*J'ai rallume une flamme/ Tout en
pensant/ A ma mère.// Quand j'ai été
réchauffé/ J'ai voulu reprendre ma
chaise/ Mais ma femme priait aussi/ En
regardant/ Notre enfant.*

Èt adadi...

Èt adadi èt adadaye...
Fine èt Zandrine brostèt à l'aye,
'l aurè dès rûses do s' distrapè
Li ci qu' tchèrè d'zos leûs cizwès.

« Aurîz crwèyu ça, vos, Zandrine,
« Èt l' fi da Chôse avou Titine...
« Ni d'joz nin qu' dji v'-l-a dit savoz.

« Bin Mârya ! dji n' pous mau don vos.

Èt adadi èt adadaye...

Fine èt Zandrine risinèt l' bay.

*Et adadi èt adadaye/ Fine et Sandrine
taillent leur haie/ Il aura du mal à
s'en défaire/ Celui qui tombera sous
leurs cisailles// « Vous auriez cru ça,
vous, Sandrine,/ Le fils de Chose avec
Titine.../ Ne dites pas que je vous l'ai
dit, savez-vous/ Sainte Vierge ! pas de
danger, vous me connaissez ! //
Et adadi et adadaye/Fine et Sandrine
renouvellent leur bail.*

Jacques Desmet, *L'ajent*

Mwasse, 2017. Jacques

Desmet, 96/25, avenue des
Combattants, 5030 Gembloux.

Tél. 0475/667195



Je ne cacherai pas que j'avais été assez déçu par les deux précédents ouvrages de Jacques Desmet, surtout par ses *Gueûyes di Walons*, qui présentait nos Wallons sous un jour assez noir... et c'est vrai que Jacques Desmet a parfois tendance à forcer le trait. Dans un précédent policier, *Li Catchète*, par contre, aussi bien policiers que voleurs étaient plutôt édulcorés. Je préférerais de loin ses souvenirs d'enfance, *Novèles dë Mélin*, pleins de spontanéité et de

fraîcheur. Las ! On n'est enfant qu'une fois !

Dans le polar qu'il nous présente ici, ce n'est pas l'action qui manque. Puisqu'il s'agit d'un polar, je ne vais pas vous dévoiler l'intrigue. Je dirai simplement qu'il y en a plusieurs, et que les délits foisonnent : pédophilie avec enlèvement d'enfant suivi de meurtre, taguage aux usines Mélotte (vous aurez reconnu Gembloux), accident mortel suite à un excès de vitesse, détournement de rançon, étouffement par le gaz (une femme et un bébé), duel par lancer de couteau... Pourquoi pas, tant qu'on y est ?

Nous mettrons au crédit de l'auteur ses portraits bien vivants (l'agent Mwasse et sa collègue, par exemple : on ne risque pas de les oublier), la rapidité de l'action (bien souvent, on se croirait au cinéma).

A tel point que parfois, il prend ses virages trop vite et qu'à certains endroits, je n'avais guère eu le temps de réaliser qu'il avait changé de personnage. Et puis, gare aux orphelines, ces guillemets, ces points d'exclamation isolés au début d'une ligne (dans les 40 premières pages), et parfois, des comparaisons à vous couper le sifflet, ainsi p.28 : *Co saquant bouyes d'aîr qui r'montenut sclater au d'zeû d'l'aîwe : come one dérègne clignète d'on père à s'famile èt, adon, pus rén...* (il s'agit, vous l'aurez deviné, d'un corps que l'on jette à l'eau).

Et puis, il y a cette petite phrase, p.128, pour laquelle on lui pardonnera beaucoup, et même un accent circonflexe superfétatoire :

Il a comprins qui l'prîjon èwou qu'il achèveût s'vicairîye, si troveut è d'dins l'li minme.

Précisions utiles pour la SACD !

Lors de notre dernière réunion à la SACD, il nous avait été confirmé qu'à partir de dorénavant, et ce pour une période approximative de 6 mois, les troupes pouvaient introduire leur demande SACD soit directement via leur nouveau portail soit en format papier à l'Union Culturelle Wallonne.

En pratique, il s'avère que les choses sont complètement différentes.

Suite à de nombreuses interrogations de la part de nos usagers - la SACD leur imposait l'introduction de leur demande via le portail et que le dépôt en format papier était dorénavant obsolète - nous avons interrogé la responsable.

D'une part ce n'est pas ainsi que les choses ont été négociées et de plus nous n'avons pas été informés de l'abandon de la période « transitoire » où le choix était laissé aux usagers (le temps de se familiariser avec le système et pour d'autre de pouvoir introduire leur demande sans devoir passer par l'informatique qu'il ne maîtriserait pas). Voici donc la réponse de la SACD :

« Cher M. Lefin,

Le portail de demande en ligne est un outil qui vient remplacer l'ancien système de demandes « papier ». C'est la raison pour laquelle nous redirigeons les compagnies vers le portail, afin qu'elles y instruisent elles-mêmes leur demande d'autorisation.

Quant au numéro d'affiliation, les compagnies qui n'en possèdent pas peuvent éviter de se retrouver coincées à cette étape en entrant un numéro aléatoire (p. ex. : 1111). »

Dès lors, nous vous invitons à introduire vos demandes SACD via leur portail. Néanmoins, nous vous conseillons fortement de continuer à nous faire parvenir vos dates de spectacles, vos affiches et communiqués de presse afin de diffuser vos informations via l'agenda culturel, la page Facebook de l'Union Culturelle Wallonne.

Union Culturelle wallonne

*Soutenez l'action de l'Union Culturelle Wallonne
en rejoignant les quatre mille abonnés de*

COCORICO

Magazine du bilinguisme wallon

4 numéros par an : 10,00 €

A verser sur le compte BE90-0012-7404-0032 de l'UCW Editions



Congrès 2020:

En 1965 a été créée l'AIDLCM (Association Internationale pour la Défense des Langues et Cultures Menacées) dont l'objectif premier était de travailler pour la défense des langues et cultures menacées. Cela impliquait un travail consacré à leur reconnaissance, leur dignification, leur respect et leur promotion.

25 congrès ont été organisés entre 1965 dans différents pays d'Europe, principalement, dans des zones où il existe les langues minorisées et menacées de disparition.

Après la refondation de l'Association, qui a eu lieu à Marseille (France) en décembre 2012, sa nouvelle dénomination est ALCEM (Association pour les Langues et Cultures Européennes Menacées).

Le prochain congrès, pour sa 25^{ème} édition, va se tenir à Klagenfurt/Celovec (Autriche).

Il prossimo congresso, corrispondente all'anno 2020, si svolgerà a Klagenfurt Celovec.

The next congress, corresponding to the year 2020, will take place in Klagenfurt/Celovec.

Der nächste Kongress, der dem Jahr 2020 entspricht, findet in Klagenfurt Celovec statt.

El próximo congreso, correspondiente al año 2020, tendrá lugar en Klagenfurt/Celovec.

Une réunion du Conseil d'Administration est prévue à Marseille, en 2019 (date non fixée),

pour l'organisation du prochain congrès (2020, 25^{ème} édition) à Klagenfurt.



BORIS PAHOR
Trieste, 1913

Je me souviens du jour où j'ai rencontré Boris Pahor. Je l'ai connu dans la ville de Klagenfurt en 1990. J'assistais pour la première fois comme représentant de l'*Academia de la Llingua Asturiana* au congrès de l'AIDLCM. Je me souviens de la vivacité intellectuelle de Boris, de ses observations intelligentes et subtiles. Je me souviens que sa pensée était toujours rectiligne et directe. Je me souviens aussi qu'il a soutenu avec enthousiasme le projet de congrès dans les Asturies (plus précisément dans la ville d'Oviedo/Uviéu) pour l'année suivante.

J'ai ensuite découvert que Boris, défenseur des petites langues et des cultures, était aussi un grand auteur. Et depuis lors, sa reconnaissance internationale n'a pas cessé de grandir. Dans les commentaires sur son œuvre et sa trajectoire, on souligne toujours la qualité de son œuvre littéraire. Et on souligne aussi son activité vitale contre l'autoritarisme, son militantisme pour la liberté.

Nous qui sommes dans l'ALCEM, comme nous étions dans l'AIDLCM, nous nous sentons très fiers d'avoir parmi nous une personnalité si remarquable dans ses divers aspects. Il est un exemple à suivre et une trajectoire qui doit nous aider, en ces temps tellement difficiles, à continuer à lutter pour la diversité culturelle et linguistique, ce qui reste une tâche nécessaire en Europe et dans le monde.

Roberto González-Quevedo
Président de l'ALCEM

(Express, 3)



FÊTE AUX LANGUES DE WALLONIE 2019 : La contribution des langues régionales à l'intégration sociale

APPEL À PROJETS

1. Cadre général

Le présent appel à projets vise à soutenir des activités de sensibilisation aux langues régionales endogènes organisées dans le cadre de la 5^e édition de la « Fête aux langues de Wallonie » (18 mai 2019). Cette opération festive, créée en 2015 avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles, a notamment pour objectif de développer l'intérêt suscité par ces langues – wallon, picard, gaumais, bruxellois, etc. – auprès de nouveaux publics, en particulier la jeunesse.

Un label, une publicité spécifique et un montant de 500€ (cinq cents euros) seront octroyés à 12 projets sélectionnés en fonction des critères et de la procédure décrits ci-dessous. Un soutien complémentaire de 100€ (cent euros) sera accordé aux 5 projets les mieux classés parmi les projets retenus.

2. Critères de recevabilité et d'évaluation

Pour être recevable, les projets proposés doivent :

1. se dérouler ou connaître un point d'aboutissement avant le 17 mai 2019 ;
2. être organisés sur le territoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles ;
3. ne pas bénéficier déjà d'un soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles ;
4. viser une sensibilisation du grand public aux langues régionales endogènes;
5. viser un objectif d'intégration sociale en contribuant à l'effacement de frontières entre citoyens et/ou l'effacement de frontières entre locuteurs de langues différentes (qu'elles soient endogènes/exogènes, minoritaires ou majoritaires) à l'intérieur de la Belgique et à l'international ;
6. être le fruit d'une collaboration entre plusieurs partenaires (exemples : une asbl, une école, une bibliothèque, une librairie, un musée, un centre culturel, un cinéma, une association de commerçants, un comité de quartier, ...);
7. être adressés pour le **18 février 2019** au plus tard, la date du courriel faisant foi, au Service des langues régionales endogènes (alix.dassargues@cfwb.be); le courriel de candidature sera accompagné du formulaire *ad hoc*, dûment complété (voir formulaire annexé au présent appel et également disponible sur simple demande auprès du Service des langues régionales endogènes); les dossiers incomplets seront jugés irrecevables.

Les projets déposés seront évalués en fonction des critères suivants :

1. objectif d'intégration sociale pertinent ;
2. public(s) visé(s) (nouveau public, jeune public, public non-familier avec les langues régionales) ;

3. nombre et type de partenaires impliqués ;
4. originalité, innovation ;
5. caractère « exemplaire » (projets reproductibles, susceptibles de servir de modèle ou de bonne pratique en matière de sensibilisation et/ou d'éveil du public aux langues régionales, ...);
6. documentation ou matériel mobilisé et/ou généré par le projet (photos, vidéos, documents, méthodologie, ...).

3. Procédure de sélection

Les projets déposés seront soumis à la fin du mois de février 2019 à l'avis d'un Comité de sélection composé de membres du Conseil des langues régionales endogènes de la Fédération Wallonie-Bruxelles et d'experts désignés par ces mêmes membres.

Le Comité de sélection établira la liste des projets recevables et choisira parmi ceux-ci, en fonction des critères formulés *supra*, au maximum 12 projets répartis comme suit :

- 2 projets développés sur le territoire de la province de Brabant
- 4 projets développés sur le territoire de la province de Hainaut (deux concernant le picard, deux concernant le wallon)
- 2 projets développés sur le territoire de la province de Liège
- 2 projets développés sur le territoire de la province de Namur
- 2 projets développés sur le territoire de la province de Luxembourg.

La décision motivée du Comité de sélection sera communiquée par courriel, en date du 15 mars 2019, aux promoteurs des projets déposés.

4. Obligations des bénéficiaires

Le montant du soutien octroyé s'élève, par projet, à 500€ (cinq cents euros). Les promoteurs des projets sélectionnés s'engagent à :

- adresser par courriel (alix.dassargues@cfwb.be) **au plus tard le 17 mai à 10h00** un visuel, une photo ou une vidéo illustrant l'activité réalisée grâce au soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles ;
- assister le **18 mai 2019** à Liège (Musée de la vie wallonne) à la journée de clôture de la Fête aux Langues de Wallonie ;
- encourager le(s) partenaire(s) et les participants de leur projet à assister le **18 mai 2019** à la journée de clôture de la Fête aux Langues de Wallonie ;
- remettre **pour le 30 septembre 2019 au plus tard**, les documents (factures, déclarations de créance, ...) permettant de justifier la somme allouée.

Un montant complémentaire de 100€ (cent euros) sera accordé aux cinq projets les mieux classés parmi les projets sélectionnés. Les promoteurs de ces projets s'engagent à :

- être présents, accompagnés par leur(s) partenaire(s) et des représentants du jeune public impliqué par leur projet, à la journée de clôture de la Fête aux Langues de Wallonie organisée le **19 mai 2018** à Namur (Abattoirs de Bomel) ;
- présenter au public rassemblé à l'occasion de cette journée un aperçu de l'activité réalisée (5 minutes maximum).



APPEL À PROJETS – FORMULAIRE DE CANDIDATURE

Identification du promoteur du projet :

Nature juridique : (asbl, personne physique, fondation, école, bibliothèque, librairie, centre culturel, etc.) : _____

Représentant(e) pour le projet : M./Mme _____

Courriel : _____

Téléphone fixe: _____

Portable : _____

Adresse administrative : _____

Partenaires (dénomination et nature juridique de chaque partenaire)

1. _____

2. _____

3. _____

4. _____

5. _____

(...)

Projet

Titre du projet/de l'activité	
Lieu précis (adresse complète)	
Dates / horaire précis : jour(s) et heures de début et de fin	
Descriptif synthétique (1page A4 MAXIMUM)	
Objectifs	
Public(s) cible(s)	
Budget prévisionnel (budget total du projet)	
Inventaire des postes à financer sur lesquels porte la demande	
PAF (le cas échéant)	
Autres subsides sollicités	
Autres recettes escomptées	
Le public doit-il effectuer une réservation pour cette activité : oui / non (réservation obligatoire, souhaitée, ...)	

Concours de néologismes – les Noûmots

Des mots pour dire la Wallonie d'aujourd'hui

- **Note d'orientation :**

Pourquoi créer de nouveaux mots dans une langue régionale ?

Une langue, pour que son avenir soit assuré, doit être employée dans les secteurs où se joue l'avenir de la société. Cela présuppose que son vocabulaire soit adapté à ces secteurs et s'enrichisse de nouveaux mots pour désigner des réalités nouvelles.

Les langues régionales de la Wallonie ne sont plus adaptées à certains domaines de la vie sociale et doivent emprunter de nombreux termes au français (ou à l'anglais). Il est loin le temps où le français empruntait au wallon, par exemple dans le vocabulaire de la mine.

Comme toute langue, le wallon, le picard, le gaumais et le champenois disposent des ressources nécessaires pour s'adapter à la réalité contemporaine. Mais il convient de créer, dans ces langues, des mots qui disent cette réalité.

Comment créer de nouveaux mots dans une langue régionale ?

1. Nouveaux mots et nouveaux sens¹

La création de nouveaux mots dans une langue peut se faire de diverses manières. Schématiquement, on peut distinguer des néologismes de forme et des néologismes de sens.

Les néologismes de sens consistent à donner un sens nouveau à un mot existant. Au départ du nom féminin *clignète* qui signifie « clin d'oeil », on peut proposer une nouvelle acception, comme « émoticône », en référence au clin d'oeil représenté par l'émoticône. La forme du mot *clignète* n'est pas modifiée, mais sa signification est élargie. Un autre exemple est le nom *djèrmon* (*djârmon*, etc.) qui désigne initialement le « germe » (d'une plante), mais qui se voit doté d'un nouveau sens : « start-up ; jeune pousse ».

Les néologismes de forme sont des mots créés au départ de divers procédés formels. Parmi ceux-ci, les plus fréquemment utilisés sont les préfixations et les dérivations. Au départ d'un mot existant, on ajoute un préfixe ou un suffixe. Ainsi, à partir du nom *manche* « manche », on peut créer le verbe dérivé *amantchi* (*èmantchi*, etc.), littéralement « em-manch-er ». Mais aussi *amantcheûre* (*èmantcheûre*, etc.), littéralement « em-manch-ure ».

Un autre mode de création consiste à associer deux mots existants en une nouvelle unité lexicale. Ainsi *guigne-djins*, littéralement « épie-gens », pour désigner des caméras de surveillance. Ou *moute vôle* (*mousse vôle*, *mostère vôle*, etc.), littéralement « montre-chemin » pour désigner le GPS. Le procédé peut aller jusqu'au mot-valise.

Certaines créations combinent plusieurs des procédés décrits ci-dessus. Par exemple, le nom *zûna*, pour désigner le buzz (*fé do zûna*). On part du verbe *zûner* « émettre un bourdonnement », auquel on ajoute le suffixe -a (néologie formelle) et on modifie le sens initial du verbe (néologie sémantique), qui s'applique alors au « bruit » créé sur les réseaux sociaux, dans les médias, etc. Ou encore le néologisme *ègurnièdje* « archivage électronique ». On part du nom *gurnî* « grenier », auquel on ajoute le préfixe è- (« en- ») et le suffixe -èdje (« -age », néologie formelle). Le néologisme ainsi créé, littéralement « en-grenier-age ») se distingue

¹ La quasi-totalité des exemples qui illustrent ce point ont été retenus par le jury parmi les meilleures créations du concours « Noûmots » de la Fête aux langues de Wallonie 2015.

du sens initial du nom *gurnî* (néologie sémantique) et s'applique maintenant à l'archivage électronique des documents (lesquels, naguère, pouvaient trouver place au grenier – ou à la cave).

2. Emprunts

Un autre procédé très fréquent de création consiste à emprunter des mots, principalement au français, mais aussi aujourd'hui à l'anglais. Ces emprunts peuvent être quasi identiques à la forme de la langue source (*gazète* « gazette », *ordinateûr* « ordinateur », etc.) ou connaître une légère adaptation phonétique (*tèlèvûzion* « télévision », *istwêre* « histoire », etc.).

Cette forme d'enrichissement de la langue n'est pas celle que le concours « Noûmots » souhaite privilégier, parce qu'elle ne fait pas appel à des ressources propres de nos langues régionales.

3. Quelques suggestions pour la création néologique

Les néologismes doivent être conformes aux principes de composition de la langue choisie (wallon, picard, gaumais, champenois). Il convient en particulier

- de puiser dans l'inventaire des préfixes et suffixes disponibles ;
- de se conformer aux règles de prononciation existantes ;
- de respecter la morphologie de la langue.

Un néologisme réussit à s'imposer dans l'usage non seulement s'il respecte des critères formels, mais aussi lorsqu'il « parle » aux gens. Sa compréhension immédiate par un maximum de Wallons, quelle que soit la variété de langue parlée, est un atout. De même, la facilité de sa mémorisation, la suggestivité qu'il véhicule, l'humour qu'il communique, etc.

Pour en savoir plus...

Une belle synthèse des questions liées à la création de mots nouveaux dans les langues régionales a été réalisée par Lucien MAHIN. Vous la trouverez à l'adresse suivante :

<http://berdelaedje.walon.org/viewtopic.php?p=4569#4569>

• **Règlement :**

Article 1 – Le concours de néologismes – Noûmots est organisé par le Comité organisateur de la « Fête aux langues de Wallonie », avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Article 2 – Le concours est ouvert à toute personne soucieuse de faire vivre les langues régionales, sans restriction géographique ou linguistique. Le concours est ouvert aux participations individuelles ou aux groupes.

Article 3 – Les propositions collectives et individuelles ne feront pas l'objet de catégories séparées. Toutes les propositions seront envoyées anonymement. Les participations individuelles ne seront pas distinguées des participations collectives.

Article 4 – Chaque participant est invité à constituer une liste de minimum 5 (cinq) noûmots (néologismes). Il/elle peut proposer autant de noûmots qu'il le souhaite. Le thème retenu en 2018 est celui du **voyage**.

Article 5 – Une liste de suggestions est transmise à titre purement indicatif. Les propositions peuvent être faites à partir de cette liste, mais des néologismes qui ne seraient pas repris dans cette liste pourront également être retenus par le jury. Néanmoins, il appartient à chaque participant de vérifier que ses propositions ne recouvrent pas des termes déjà largement en vigueur chez les locuteurs wallons.

Article 6 – Chaque proposition doit être accompagnée d’un bref commentaire (entre 3 et 5 lignes) mettant en évidence la manière dont le noûmot a été formé et justifiant sa construction. Outre cette explication, un exemple, dans lequel le noûmot est placé au sein d’une phrase ou d’un court texte, est exigé.

Article 7 – Chaque candidat enverra ses propositions pour le **5 mai 2018** à 17h00 au plus tard, la date et l’heure du courriel d’envoi faisant foi, à l’adresse électronique suivante : <baptiste.frankinet@provincedeliege.be>. Les documents, joints en fichier attaché au courriel de candidature, le seront au format Word. Il convient de mentionner les coordonnées complètes des candidats dans le courrier électronique.

Article 8 – Les propositions seront examinées par un jury composé de spécialistes des langues régionales de la Wallonie. Les critères suivants guideront leurs appréciations : - Conformité de la forme du noûmot par rapport aux principes de composition de la langue choisie ; - Atouts présentés par le noûmot quant à l’accueil de la forme par le public (compréhension par un maximum de Wallons, adaptabilité aux différentes formes régionales, facilité de mémorisation).

Le jury, qui travaillera collégalement et en toute indépendance, est seul compétent pour désigner le(s) lauréat(s). Ses décisions seront sans appel.

Article 9 – Les propositions lauréates seront proclamées le samedi 19 mai 2018 à Namur. Les six propositions jugées les meilleures par le jury recevront un prix de la valeur suivante : 150 € pour le premier prix, 100 € pour le second, 50 € pour les troisième, quatrième, cinquième et sixième propositions jugées les meilleures. En outre, une sélection parmi les noûmots retenus sera opérée et fera l’objet d’une publication par le CROMBEL.

Article 10 – En participant au concours, les candidats s’engagent à accepter sans réserve les clauses du présent règlement. Aucun recours fondé sur les conditions, le déroulement ou le résultat du concours ne pourra être admis.

Suggestions de Noûmots à créer

- | | |
|---|--|
| o agent (de voyage) | o guide touristique (type Michelin ou Routard) |
| o atterrir | o hôtesse de l’air |
| o auberge de jeunesse | o location entre particuliers (type Air Bnb) |
| o bagages | o métro |
| o billet aller-simple / billet aller-retour | o passager |
| o bivouac | o péage |
| o boutique détaxée | o pilote (d’avion) |
| o camping-car (ou mobil home) | o retardé (vol) |
| o carte d’embarquement | o séjour all inclusive |
| o city-trip | o steward |
| o croisière | o tour de contrôle |
| o destination | o visa |
| o enregistrer (des bagages) | o voucher |
| o équipage (de cabine) | |
| o escale | |

Jean-Luc FAUCONNIER

Ène coupe di deûs



Récit en wallon occidental de Châtelet avec des illustrations de Gabriel BELGEONNE

Jean-Luc FAUCONNIER, *Ène coupe di deûs*, avec des illustrations de Gabriel BELGEONNE, Charleroi, micRomania / CROMBEL, 2018, 250 pages, ISBN: 9782930364834.



L'ouvrage peut être acquis au prix de 13 € (plus port éventuel) à Èl Mòjo dès Walons, Boulevard Roullier 1, 6000 Charleroi – téléphone: 071.643123 – courriel: info@elmojo.be ou en versant la somme de 16 € (port compris) au compte de micRomania / CROMBEL, IBAN: BE80 0682 2105 8377 – BIC: GKCCBEBB

Ène coupe di deûs...

Ène coupe di deûs, littéralement ‘Un couple de deux’ – le wallon ne rechigne pas devant les pléonasmes – est le récit de la relation entre une jeune campagnarde devenue marchande de beurre et un coupeur de verre au sortir de son service militaire chez les lanciers.

Entreprenante, dure au travail, elle le rencontre au hasard d'une de ses livraisons alors qu'il est en permission chez une de ses tantes. Ils s'éprennent l'un de l'autre, se marient et décident d'ouvrir une crèmerie en ville, un commerce qui devient rapidement florissant.

Bien sûr, ils connaissent au cours du temps des difficultés qu'ils parviennent toujours à surmonter – notamment durant la « guerre



de quatorze » – grâce à leur énergie et grâce aussi à une évidente habileté à se ménager des appuis.

Le temps passe et la marchande meurt alors qu'elle avait encore beaucoup de projets à concrétiser; son mari, désemparé, laisse peu à peu sa fille et son gendre s'occuper de la crèmerie, cherchant une consolation dans la boisson, la boisson qui finit par l'achever.



Les deux héros dont nous ne connaissons ni le patronyme ni le prénom – elle, c'est *li grande chwine* 'la grande cigogne' ou *Keûr di Bûre* 'Cœur de Beurre', son surnom; lui, c'est *li côpeu* ou *li lancier* – proviennent de deux mondes, celui de la campagne et celui des corons industriels, deux milieux sociaux où les gens parlaient encore tous, ou presque tous, le wallon, deux univers fort éloignés l'un de l'autre et

pourtant les deux héros sont parvenus, non sans mal, à concilier ces extrêmes pour former un couple particulièrement attachant.

Ce wallon, c'est celui de Châtelet, un wallon occidental où pointent déjà quelques traits typiques du wallon central, une langue locale qui, peu à peu, s'est fondue dans la koinè carolorégienne. L'ouvrage est d'ailleurs accompagné d'un abondant lexique qui ne manquera pas d'aider les lecteurs qui ne sont pas / plus accoutumés avec ce parler patrimonial. Il bénéficie en outre de dessins originaux en couleur dus à Gabriel BELGEONNE.





Théâtre

Formation pour ados

Vierves-s-Viroin 2019

Du 26 au 28 octobre



STAGE THEATRE RESIDENTIEL

Proposé par L'UNION CULTURELLE WALLONNE

Inscription : secrétariat UCW 04/3426997 ou Patricia 0496/267462
Bulletin d'inscription disponible sur le site www.ucwallon.be

STAGE POUR ADOLESCENTS 2019
du 26 au 28 octobre
En majuscule SVP

PRENON

NOM.....

RUEN°

CODE POSTAL..... COMMUNE

AGE..... DATE DE NAISSANCE

TELEPHONE

GSM

E-MAIL

J'AI DEJA SUIVI UN STAGE DE L'U.C.W.

OUI

NON

FAITES-VOUS PARTIE D'UNE EQUIPE THEATRALE

OUI

NON

une troupe de jeunes

OUI,

- une troupe d'adultes

OUI

Les questions ci-dessus sont posées à titre informatif.

Les réponses ne détermineront en rien votre inscription au stage.

CONDITIONS D'ADMISSION

**SIMPLEMENT AVOIR ENTRE 11 et 17 ANS À LA DATE DU STAGE
(26 OCTOBRE 2019)**

Le prix est de 70 € pour les membres de l'ucw et 100€ pour les autres

Votre inscription ne sera effective qu'à la réception de votre paiement.

Au compte : BE55 7955 6793 0844

Date limite d'inscription : 12 octobre 2019

Tenue : sombre et décontractée (chaussures souples, basket, tee shirt, etc...)

SIGNATURE DES PARENTS

DATE

.....

.....

A ENVOYER DUMENT COMPLETE A :

Patricia Poleyn - rue des Hautes Fontaines,26 -7100 Haine-st-Pierre

Adresse mail : patriciapoleyn@yahoo.fr - 0496/26.74.62

Formulaire aussi disponible sur le site www.ucwallon.be/formation

**THEATRE
COMMUNAL
WALLON**

Le TRIANON

20, rue Surllet - 4020 - LIEGE

Samedi 1^{er} juin 2019 à 15h00

**L'Union Culturelle Wallonne
Présente**

**Le 82^{ème} Grand Prix
du Roi Albert 1^{er}**

En présence du représentant du Roi

Réservations obligatoire

Tél: 04/342 40 00 ou reservation.trianon@hotmail.be

du mercredi au vendredi de 12h à 17h

Ces spectacles sont gratuits.

